

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 682

Artikel: Solidarité : d'abord la libération sociale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'abord la libération sociale

Des principes à l'action sur le terrain: voici, déjà à l'épreuve du feu de l'efficacité, à peine mis sur pied, le Solifonds¹, «fonds de solidarité pour la libération sociale», fondation lancée par l'Union syndicale suisse, le Parti socialiste suisse, l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière, conjointement avec des groupes tiers-mondistes. Les premiers actes sont joués, mais la partie n'est pas encore gagnée, comme on va le voir en reprenant le scénario depuis le début.

Acte I. Les principes. Les statuts de la fondation précisent: «Le fonds de solidarité soutient la lutte pour la libération sociale dans le tiers monde. Il soutient aussi la lutte pour la conquête et la garantie des droits de l'homme, en particulier des droits politiques et syndicaux fondamentaux dans le monde entier. Il informe l'opinion suisse.» (art. 3) Au moment où les budgets de l'aide au développement passent de moins en moins facilement la rampe dans notre pays, mis en cause sous le signe des «économies» par une droite fascinée par le repli sur les priviléges acquis, la gauche syndicale et socialiste tente une ouverture, hors des canaux classiques de l'aide humanitaire et de la coopération technique.

Son diagnostic: «L'oppression et l'exploitation neutralisent souvent l'aide la plus généreuse, en la confisquant au bénéfice d'une minorité, qui en profite seule, comme des débuts de la croissance économique. Sans soutien extérieur direct, la majorité des travailleurs et des populations du tiers monde continueront à lutter désespérément contre la misère et l'oppression, et à exercer, sans le vouloir ni en être responsables, une pression croissante sur les salaires dans le reste du monde.»

C'est rappeler à la fois que la division internationale du travail impose une solidarité active des travailleurs les mieux lotis au bénéfice des plus défa-

vorisés, mais aussi que les intérêts des travailleurs européens et ceux des pays en développement sont définitivement liés: la fuite des postes de travail dont pâtissent en première ligne, en Suisse comme ailleurs, les travailleurs les moins qualifiés, les femmes ou les étrangers, dans les régions les plus faibles économiquement, répond à des calculs de coûts de production, fonction, en première ligne, des conditions salariales.

D'où l'ambition de prendre le mal à la racine, et d'agir, dans le tiers monde, là où des hommes et des femmes luttent pour la justice sociale et la démocratie, tant politique qu'économique.

Acte II. Les formes de l'action indispensable. Les animateurs de Solifonds misent sur des appuis ponctuels à court terme, des interventions immédiates, de durée limitée, «sans paperasserie ni bureaucratie», et notamment:

- l'aide matérielle à des groupes d'action, des syndicats, des travailleurs de l'industrie et de l'agriculture,
- le soutien matériel de grèves,
- l'aide financière en cas de procès et le soutien politique de travailleurs condamnés, licenciés, incarcérés.

Acte III. La première campagne. D'entrée de cause, Solifonds s'engage sur un secteur ultrasensible de la politique mondiale, en appelant à soutenir les syndicats non raciaux en Afrique du Sud, présentés comme la «force décisive qui pourra un jour déloger le régime de l'apartheid». Le constat: «Les nombreux procès, grèves et arrestations de ces dernières années ont éprouvé les syndicats, tant sur le plan humain qu'au niveau financier. Parmi leurs nombreux besoins, il y a celui, urgent, de pouvoir disposer de véhicules: dans un pays vingt-neuf fois plus grand que la Suisse, où le travail syndical doit se faire en dehors des entreprises et rencontre d'innombrables obstacles, il est vital de rester mobile ou de le devenir davantage. D'autre part, les syndicats non raciaux ont constamment besoin de moyens pour couvrir

des frais de procès ou venir en aide aux travailleurs licenciés.» Et les bénéficiaires: d'une part la National Union of Textile Workers, syndicat fondé en 1973, dont les effectifs, en 1982, ont brusquement passé de 5 500 à 15 500 membres; d'autre part la Metal and Allied Workers Union, syndicat des ouvriers de la métallurgie regroupant 40 000 membres, notamment présent en 1982 lorsque les 1700 ouvriers de l'Alusaf (22% du capital de cette entreprise appartiennent à Alusuisse) entrèrent en grève (après trois semaines, les ouvriers devaient, pour des raisons financières, mettre fin à leur mouvement et 400 d'entre eux perdaient leur emploi, pour la plupart des militants du syndicat).

Une action exemplaire, parce qu'elle manifeste clairement les liens que Solifonds entend privilégier entre les luttes pour la libération et le développement, et aussi parce que des intérêts suisses sont en jeu et que la responsabilité particulière de notre pays dans ce cas n'est pas éludée. Il n'en fallait du reste pas plus pour que, du côté des milieux financiers, on crie à la subversion internationale, à l'intoxication révolutionnaire des bonnes volontés humanitaires.

Il reste que si une idée généreuse est maintenant passée dans les faits, le défi est encore loin d'être relevé.

La condition «*sine qua non*» de la réussite de l'entreprise est qu'elle dépasse les milieux tiers-mondistes, déjà sensibilisés, pour toucher les syndicats en profondeur: on mesurera l'ampleur de la tâche si on réalise à quel point un certain «nationalisme» de l'emploi sert de point de référence unique à des travailleurs touchés ou menacés par la crise.

Il ne sera pas moins délicat de parvenir à une réelle transparence de l'action, tant dans la détermination des cibles que dans l'estimation des résultats obtenus: il y a là tout un apprentissage concret de la solidarité sur le terrain qui ne pourra être fait du jour au lendemain.

¹ Adresse utile: Quellenstrasse 31, 8005 Zurich (ccp: Solifonds, 80-7761 Zurich).